

MAROC

L'année 1970 avait été l'année de la mise en place des institutions prévues par la constitution du 31 juillet, dont le décor démocratique laissait espérer au pouvoir la solution magique de tous les graves problèmes nationaux. En 1971, ce décor est tombé en quelques heures, le 10 juillet, faisant apparaître la réalité et aggravant même une situation difficile que l'on semblait ignorer en haut lieu. La vie politique absente des rouages parlementaires, est restée concentrée autour du Palais et orientée dans des directions favorables aux intérêts d'une classe étroite d'affairistes, consacrant ainsi l'alliance objective de la Monarchie avec le « Centre ».

Si le Gouvernement a pu se prévaloir d'un certain succès dans ses démarches diplomatiques, axées sur l'obtention de l'aide financière et technique pour le développement du pays, il n'a pu bénéficier du même crédit auprès des différentes couches de la population pour faire accepter sa politique économique et sociale.

En face d'un très large courant d'agitation et de revendications sociales, greffées sur une conjoncture économique dans l'ensemble difficile, les mesures ponctuelles et superficielles du Gouvernement, orientées dans le sens d'un *statu-quo* rénové, ne furent pas en mesure d'apaiser le malaise social et d'assainir le malaise politique qui n'a cessé de se dégrader. S'attaquant aux conséquences et non aux causes du mal, le pouvoir préféra recourir à l'action répressive et à la pratique des fameux complots contre le régime pour éliminer de *facto* et de *jure* l'opposition à la fois intérieure et extérieure; cependant et c'est là l'élément peut être déterminant pour l'évolution politique future, le pouvoir s'est vu attaqué sur ses flancs par un de ses plus fidèles alliés, l'armée, que le putsch manqué de Skhirat aura fait apparaître comme une alternative possible à un régime trop exclusivement dominé par la monarchie, sur les bases d'une fiction démocratique et d'une légitimité traditionnelle en voie de discrédit.

I. — L'ACTIVITÉ GOUVERNEMENTALE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Sur le plan international le gouvernement a déployé une activité intense, tant au service de la paix au Proche-Orient et en Méditerranée que pour la réalisation de ses projets économiques et le développement de ses échanges commerciaux. Multipliant les contacts et les consultations avec les pays occidentaux comme les pays arabes, le Maroc fidèle à sa vocation de nation charnière entre les familles méditerranéenne et arabe a usé de tout son crédit pour faire triompher les solutions pacifiques dans le conflit pétrolier franco-algérien comme dans la crise palestinienne.

Le message du Roi aux quatre Grands, les démarches au Proche Orient se son émissaire spécial A. Boutaleb ainsi que l'initiative royale de proposer à la Ligue Arabe la tenue à Alger d'une conférence au sommet, sont autant d'efforts qui témoignent de l'intérêt limité, certes, mais réel, accordé par le Maroc, sinon à la cause palestinienne, du moins au règlement de ce problème, par la voie de la négociation.

Ces mêmes préoccupations pacifistes, axées, cette fois, sur la sécurité méditerranéenne, ont prévalu dans les relations avec l'Espagne qui, bien qu'hypothéquées par le délicat contentieux du Sahara, ont connu en 1971 un développement particulier. Deux accords sont signés, l'un qui a trait au domaine de la pêche, l'autre plus général qui touche aux secteurs économique, culturel, scientifique et technique, et prévoit la mise en place d'une commission mixte permanente.

Fondée sur la volonté commune de favoriser la création d'une conscience méditerranéenne, cette politique de coopération avec l'Espagne n'en reste pas moins motivée par le souci de récupérer une part économique importante de la décolonisation « concertée » du Sahara espagnol. Dans le même esprit de conciliation, le Gouvernement marocain aborde avec l'Algérie les questions de bornage de la frontière commune et de l'exploitation des mines de Gara Djebilet et les deux pays conviennent des termes d'un nouveau protocole pour développer leurs échanges commerciaux de 1971.

A l'égard de la France également, la recherche du dialogue et de l'entente réciproque aura constamment dominé les entretiens successifs consacrés, en très haut lieu, aux conditions et aux conséquences de la marocanisation du secteur tertiaire, ainsi qu'à la relance et à la révision de la coopération : entretiens qui d'ailleurs ont abouti à l'établissement de liens économiques très importants, au doublement de l'aide financière française, en grande partie « liée » (520 millions francs) et à la reconversion, par les soins d'une commission intergouvernementale permanente, de la coopération administrative, technique et culturelle sur des objectifs de formation et sur la base de moyens supplémentaires.

Soucieux d'obtenir toute l'aide financière nécessaire au développement économique du pays, le gouvernement marocain n'a pas hésité à diversifier ses efforts diplomatiques vers d'autres pays que ses partenaires jusqu'ici privilégiés, la France et les U.S.A. De nombreux accords sont signés, avec la R.F.A. pour consolider une assistance technique et financière déjà considérable, affectée à des projets coûteux (complexe chimique de Safi, tourisme, phosphates du Grand Draoui) et pour développer l'immigration des travailleurs marocains; avec la Hongrie, la Roumanie, les Pays-Bas, pour développer une coopération technique et économique; avec la Chine pour régulariser les échanges commerciaux et avec l'U.R.S.S. et les démocraties populaires pour négocier la vente d'agrumes.

Enfin et comme chaque année, le gouvernement marocain a pu obtenir le concours financier important des organismes internationaux satisfaits dans l'ensemble des résultats de sa politique économique : une série d'accords sont signés pour financer l'achat d'équipements, l'exécution de travaux

agricoles, la construction d'un grand barrage régulateur sur le Bou Regreg et le développement de l'infrastructure hôtelière.

II. — LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT.

Dans les milieux lycéens et universitaires l'année est marquée par une agitation quasi permanente et ponctuée par une série de grèves plus ou moins dures qui, déclenchées sur la base de revendications spécifiques (remise en cause des méthodes et du contenu de l'enseignement) tendent en fait à exprimer la contestation politique de toute une jeunesse, forte de son nombre et de ses capacités, pour laquelle la crise de l'enseignement, symptomatique de la crise du régime, ne peut être résolue sans une « démocratisation des structures politiques, économiques et sociales du pays ».

Dans le secteur minier, des conflits sociaux ont affecté au printemps l'exploitation des mines de Jerada et de Kettara, des grèves ont éclaté chez les marins-pêcheurs à Safi et à l'automne à l'O.C.P. dans certaines usines de textiles, des minoteries, à la SOMACA. Un peu partout des cahiers de revendications sont déposés, portant pour la plupart sur l'augmentation des salaires dont le pouvoir d'achat est considérablement érodé par la hausse régulière et générale des prix. Les mesures partielles prises en Août en faveur des classes pauvres — diminution du prix du sucre, suppression de certaine taxes sur les radios, cycles et motocycles — ne suffisent pas à relâcher la pression des luttes ouvrières très dures au cours du dernier trimestre.

Ces grèves, pas toujours contrôlées par les organisations syndicales, souvent très longues (celle des mineurs de Khouribga a duré deux mois) traduisent chez les masses populaires un profond mécontentement social à l'égard de l'action économique du gouvernement, compromise, certes par une conjoncture politique défavorable (événements du 10 juillet) mais dont les modestes résultats corroborent une fois de plus l'insuccès des options de base du plan de développement.

En effet, en dépit d'une campagne d'agrumes et de primeurs satisfaisante, à la faveur des gelées qui ont affecté l'Espagne et malgré une production minière en nette progression (surtout dans les phosphates) la situation économique est restée préoccupante durant le premier semestre du fait de la hausse des prix et d'un chômage rural et intellectuel important. Pour faire face à ces difficultés le Roi annonce dans un discours du 26 mai des mesures concernant l'agriculture et l'administration : augmentation du prix d'achat du blé et de l'orge, réorganisation des circuits de commercialisation afin de mettre fin aux bénéfices des intermédiaires, et suppression des subventions (l'économie ainsi réalisée permettant de relever de 15 % le traitement de base des fonctionnaires). Par ailleurs, pour aider le secteur industriel à tenir un accroissement de production de 4,4 %, Mr. Belkhat, secrétaire général du Ministère du Commerce et de l'Industrie, annonce dans sa conférence de presse du 11 mai, que les investissements seront encouragés par l'Etat et favorisés par l'action de la B.N.D.E. qui a récemment reçu

de nouveaux concours financiers de la part de la B.N.P. et de la B.I.R.D. Cependant les événements de juillet 1971 viendront stopper l'effort de relance économique et d'assainissement financier visé par ces mesures. La pause estivale que connaît tous les ans l'activité économique se trouve sérieusement accusée après Skhirat : la production de véhicules automobiles entre autres fléchit, celle des biens d'équipement également, la spéculation immobilière jusqu'ici florissante est brutalement stoppée, la baisse d'activité gagne les minoteries, les conserves de poissons, le bâtiment et, en outre, la chute des cours mondiaux ralentit l'activité des mines de plomb, d'argent et de cuivre.

Finalement un certain attentisme s'installe jusqu'à la fin de l'année chez les agents économiques du pays, consommateurs ou investisseurs. Malgré l'augmentation du pouvoir d'achat résultant des relèvements des salaires (le S.M.I.G. de 12 % à 19 % et le S.M.A.G. de 3,89 à 5 DH par jour) et de l'unification des zones de salaires décidées en novembre à l'occasion de l'Aïd El Fitr, l'activité commerciale s'est ralentie. En outre, en dépit des espoirs qu'ils peuvent fonder sur les nouvelles orientations du Plan futur indiquées à Paris par M. Faris devant le groupe de la B.I.R.D. (1) les investisseurs étrangers ainsi que les milieux d'affaires restent encore dans l'expectative et très attentifs à l'évolution de la conjoncture politique des derniers mois; en effet, les informations de presse relatant les entretiens du Roi Hassan II avec les leaders de l'opposition Allal Al Fassi et A. Bouhabid laissent à penser qu'un remaniement ministériel pourrait être proche et supposer que l'arrivée au pouvoir de nouvelles équipes modifierait les options libérales qui sont celles du gouvernement en place. Sans doute, les événements de Skhirat ont-ils pesé sur la politique économique du gouvernement et nui à toute action en profondeur et de grande envergure; néanmoins, les résultats de cette année portent aussi la marque des options de base du Plan qui, par ailleurs, est loin d'avoir atteint dans les secteurs prioritaires tous les objectifs fixés. L'*option libérale* n'a pas attiré tous les capitaux espérés malgré les assurances répétées de leur attribuer toutes les garanties nécessaires. Elle n'a pas non plus tellement souffert des mesures de « marocanisation » du secteur tertiaire qui, évoquées dès janvier par M. Jaïdi et rappelées par le Roi dans son discours du trône (2) ont touché cette année trois sociétés après des négociations où ne « furent jamais perdus de vue les intérêts légitimes et bien compris des parties en présence ». Les premiers visés furent les établissements J.J. Carnaud Forges de Basse Indre à 50 % à la suite d'un protocole signé le 31 mars, puis la société de Banque du Maghreb, filiale de la Société centrale de banque, absorbée par la B.M.C.E. et enfin la filiale marocaine des Chaux et Ciments du Maroc du groupe Lafarge à 50 % également, à la suite des protocoles d'accord signés en octobre (3). Le *tourisme* a peut-être « décollé » et semble

(1) Régionalisation du Plan dans son élaboration et le contrôle de son exécution (cf. Dahir du 16-6-71, *Documents infra*) et Choix de l'industrie au rang des priorités pour utiliser le maximum de main-d'œuvre et réaliser des unités orientées vers l'exportation.

(2) La distinction entre « marocanisation » et « nationalisation » a été soulignée.

(3) Les autres 50 % du capital représentent des prises de participation de la S.N.I., de la B.N.D.E. et de la Caisse de Dépôt et de gestion.

progresser si l'on juge par l'inauguration des 2 hôtels à Agadir et à Fès et par la mise en chantier de 12 nouveaux hôtels; mais il a coûté plus cher à l'Etat qu'il ne lui a, en fait, rapporté; la *recherche pétrolière* n'a encore rien donné malgré les nouveaux permis de recherches, mais les nouvelles installations du terminal pétrolier et inauguré en Juin permettront l'approvisionnement régulier de la SAMIR.

Dans le domaine agricole, bien que la récupération des terres des étrangers, soit à nouveau affirmée dans les discours officiels comme un dogme, la politique poursuivie se limite à des mesures d'aide financière à la production — annoncées par M. Jorio dans son interview du 30 août — et à des distributions de quelques dizaines de milliers d'hectares: aucune réforme véritable n'est venue modifier la situation de ces milliers de fellahs (70 % de la population) irrémédiablement condamnés au chômage, à l'exode rural ou à l'émigration; la classe moyenne recherchée par les objectifs du Plan est toujours peu nombreuse, 40 % des familles rurales n'ont pas de terre, les autres (les plus riches) appartenant aux gros propriétaires étrangers ou marocains.

Quant à la *formation des cadres*, dernière priorité du Plan, elle n'est toujours pas en mesure de satisfaire tous les besoins, du fait surtout de l'incohérence de la politique de développement.

N'osant pas s'attaquer aux causes véritables du malaise mais plutôt à ses effets, refusant tout dialogue et toute critique, le gouvernement marocain, exclusivement dominé par le Roi et faiblement inquiété par un Parlement peu représentatif, s'est trouvé de plus en plus isolé à l'intérieur d'un système miné progressivement par ses propres fondements et mécanismes — la corruption et la répression — et menacé même dans son existence par un de ses plus solides piliers, l'armée, à l'occasion du *pustch* de Skhirat.

III. — LA DÉGRADATION INTERNE DU SYSTÈME.

La corruption se développe au grand jour.

En avril, en effet, de graves irrégularités financières dépassant les limites de la tolérance royale sont révélées par l'Ambassade américaine à Rabat; d'importantes concussions auraient accompagné les négociations portant sur des investissements touristiques entre un homme d'affaires très haut placé, O. Ben Messaoud et la Pan American Air Ways. L'enquête du Palais aurait abouti à faire démissionner plusieurs responsables économiques non sans avoir exigé le rapatriement des fonds importants placés dans les banques étrangères. Ce scandale sur les origines duquel ni la presse officielle, ni celle d'opposition ne se sont étendues, n'est pas sans rapport avec d'une part, le remaniement ministériel du 23 avril qui a affecté les cinq départements responsables du développement économique (4) et d'autre

(4) Cf. *Documents Maroc, infra.*

part, le déplacement de plusieurs hauts fonctionnaires (5). Cette affaire a pu également motiver l'ajournement du voyage d'Hassan II aux États-Unis prévu pour la fin avril. Elle aura en novembre des prolongements plus vastes et des conséquences plus dures, lorsque le gouvernement parut décidé à rouvrir le dossier de la corruption, à faire toute la lumière et à sévir : en effet, les quatre anciens ministres qui avaient été démis de leurs fonctions et les deux hauts fonctionnaires du B.R.P.M. sont arrêtés et doivent être déférés devant la Cour spéciale de Justice de Rabat dont les « conclusions seront rendues publiques ». L'instruction amène d'autres inculpations pour délit de corruption, de trafic d'influence et de détournement de deniers publics, entraîne de nombreuses arrestations parmi lesquelles celles de MM. Imani et Yahia Chefchaoui, tous deux anciens ministres. A côté de ce scandale, d'autres affaires moins importantes ont marqué la fin de l'année : celle des falsifications d'écritures à la SAMIR dans laquelle fut impliqué P. Ohana, Directeur d'exploitation qui fut l'objet d'un mandat d'arrêt international et celle enfin, du trafic des passeports pour laquelle 86 personnes ont comparu le 27 décembre devant la cour spéciale de Justice de Rabat et 60 autres personnes en fuite, poursuivies.

La répression s'accroît et se généralise.

Dans le conflit qui l'opposa aux lycéens et étudiants, le gouvernement eut recours à l'intervention de la police, non sans avoir au préalable pris d'autres mesures punitives telles que la fermeture de 7 lycées, l'exclusion de 151 élèves et la prescription de peines sévères à l'égard des leaders de la grève. En janvier-février, les affrontements furent fréquents faisant de nombreux blessés et causant des dégâts matériels importants (6); en juin, à l'occasion des manifestations organisées par l'U.N.E.M. pour le report des examens à l'automne, la riposte est plus dure encore, puisque la répression policière dans l'enceinte universitaire de Rabat fait selon une source officieuse, plusieurs blessés graves et trois morts.

L'opposition groupée au sein de la Koutlah a également fait les frais de l'intransigeance du Gouvernement, décidé surtout à minimiser l'audience étrangère de la presse de l'Istiqlal et à éliminer par un procès politique dirigé contre une « organisation secrète et révolutionnaire » les instigateurs d'un éventuel renouveau de l'U.N.F.P.

Fidèle aux principes de la démocratie libérale, le pouvoir n'a certes pas gêné l'activité de l'Istiqlal dans ses manifestations traditionnelles, limitées aux interviews critiques de son leader Allal El Fassi, aux meetings populaires, aux réunions des congrès régionaux de « son » syndicat l'U.G.T.M. et aux sessions de son comité exécutif consacrées pour la plupart aux évènements internationaux. Cependant le Palais n'est pas resté insensible aux

(5) Parmi lesquels, MM. Yahia CHEFCHAOUNI, ancien Directeur du B.R.P.M. et BENCHEKROUN, Directeur des Mines.

(6) Cette intervention ira jusqu'à provoquer l'expulsion de deux coopérants, l'un pour s'être opposé à la pénétration de la police dans sa classe, et l'autre pour avoir exprimé sa position sur le conflit dans l'*Opinion* du 22 janvier. Cf. *infra Chronique Sociale Maroc*.

critiques insidieuses exprimées à l'égard du régime dans les deux journaux du Parti. Le quotidien en langue française l'*Opinion*, largement ouvert aux thèses de l'U.N.F.P., fut saisi à maintes reprises durant toute l'année (7) et son homologue en langue arabe *Al Alam* qui ne jouit pas de la même audience en Occident le fut un peu moins. En février ces journaux ont même cessé de paraître pendant un mois, à la suite de la détérioration de l'imprimerie par une bande de malfaiteurs qui selon *Al Alam* et l'*Opinion* portaient des tenues policières.

En fin d'année, le Pouvoir relâche son emprise oppressive et paraît même en « marocanisant » la presse Mas (8) faire des concessions à l'Istiqlal qui n'a pas cessé durant 12 ans de protester contre le maintien de cette « presse multicolore et mercantile ». C'est à la faveur de ce même contexte de libéralisation que les directeurs de la revue *Lamalif* plus ou moins apparentée à l'U.N.F.P., font reparaitre à 10 000 exemplaires *Maghreb informations* le quotidien qui avait été suspendu en février 1968.

Pourtant, ces quelques mesures ne suffisent pas à effacer les menées « désagrégationnistes » dirigées par le pouvoir contre l'U.N.F.P. dans la préfabrication d'un complot contre le régime et le déroulement du procès de Marrakech.

C'est, en effet, 180 militants ou sympathisants de l'U.N.F.P. qui ont été arrêtés, enlevés et maltraités, avant d'être inculpés « d'atteinte à la sûreté de l'Etat ». Parmi eux, des enseignants, des ouvriers, des étudiants, des fonctionnaires, des commerçants, des avocats, arrêtés depuis Décembre 1969, les uns enlevés à l'étranger et livrés à la police marocaine (El Mohamed Ajar (alias Säïd Bounaïlat) et Ahmed Benjelloun), les autres enlevés à leur domicile et portés disparus pendant des mois (tel l'avocat El Yazghi secrétaire général de l'U.N.F.P. pour la région de Marrakech). Voulant faire échec aux critiques de la presse d'opposition et de l'Association des Barreaux du Maroc sur les conditions d'arrestation des inculpés et les « traitements inhumains » subis par les suspects, le Gouvernement n'a pas cessé de démentir ces allégations par le canal de la RTM ou à la tribune du Parlement pour répondre à l'inquiétude de certains députés (du Mouvement Populaire).

C'est à la mi-juin que s'est ouvert finalement le procès de Marrakech, après deux reports, l'un en janvier motivé par la déclaration d'incompétence du tribunal militaire de Rabat, l'autre en mai, à la suite du pourvoi en cassation interjeté par la Défense pour irrégularités dans la procédure de détention. Les premières journées d'audience sont monopolisées par la défense, orchestrées par M^e Bouabid, dans le but de récuser (en vain d'ailleurs) le président du Tribunal et de dénoncer en détail les diverses irrégularités de l'enquête et de l'instruction. Le débat sur le fond est amorcé le 17 juin, avec l'audition et l'interrogation du principal témoin de l'accusation,

(7) Jusqu'en septembre très exactement, 3 fois par mois en moyenne et à 6 reprises même en avril.

(8) *Le Petit Marocain* et la *Vigie* cesseront de paraître le 1^{er} novembre et sont remplacés par 2 quotidiens au style et au contenu assez semblables mais dont le titre et le directeur ont changé : « *Maroc Soir* et le *Matin* dirigés par Moulay Ahmed Alaoui et Ahmed Benkirane.

M. Monadi Brahim (9), petit agriculteur et petit commerçant, qui selon ses déclarations a pris sur lui de consentir à participer au complot pour en pénétrer les rouages et être mieux à même d'en dénoncer les dangers aux autorités. Toutefois, il ne convainc pas suffisamment la défense qui a sans peine relevé les contradictions et les illogismes de son récit des faits; de même que les armes réunies comme pièces à conviction au pied du Tribunal ne semblent pas constituer un matériel bien crédible pour une insurrection. La quasi totalité des inculpés ont nié avoir fait partie ou dirigé une organisation subversive et secrète et ont ainsi réfuté systématiquement les aveux qui leur ont été extorqués sous la « torture physique et morale ».

Sur les 4 témoins cités par la défense (ambassadeur du Maroc en Espagne, Ambassadeur d'Espagne au Maroc, procureur du roi à Rabat, et commissaire chargé de l'enquête) seuls les deux derniers se sont présentés sans que leur audition du reste n'apporte d'élément nouveau ou important.

Finalement, après s'être enlisé durant l'été, le procès reprend à la fin août sur le réquisitoire du Procureur Mr. Mejboud dont les conclusions se révèlent particulièrement sévères (48 condamnations à mort dont 32 par contumace (10) et la réclusion à vie pour les 122 autres) et provoquent en France de vives protestations de la part de certaines organisations politiques, professionnelles et syndicales (11). Le verdict cependant, que la Cour rend le 17 septembre apparaît à la fois mesuré et contestable : 5 condamnations à mort dont 4 par contumace (12), six emprisonnements à perpétuité, diverses peines de prison et une cinquantaine d'acquittements dont ceux de A. Youssfi, El Yazghi et Mehdi Alaoui. Modéré, le verdict l'est certainement en regard du réquisitoire, mais il ne peut pourtant faire oublier les conditions d'arrestation des inculpés ni la flagrante injustice de ces condamnations fondées sur des aveux suspects et sur des preuves matérielles trop minces pour soutenir la réalité d'un complot.

Au moins, témoigne-t-il de l'apaisement souhaité par le Roi pour favoriser une certaine détente à l'intérieur du pays, et pour rendre plus crédible la perspective d'un succès de la négociation avec la Koutlah amorcée secrètement après Skhirat et poursuivie épisodiquement avec ses différents dirigeants dans l'espoir d'obtenir un éventuel appui des civils et de contrebalancer le poids d'une armée devenue suspecte depuis Skhirat.

Le coup d'Etat de Skhirat : tournant ou incident ?

Nous ne nous étendrons pas sur le récit des événements du coup d'Etat manqué de Skhirat que la presse locale et surtout française et maghrébine a diversement décrits et commentés (13). Ni les témoignages trop parcellaires

(9) Assassiné le 7 juillet 1972. Cf. *Le Monde*.

(10) Parmi eux figuraient M. Basri considéré comme le « cerveau » du complot, A. Youssoufi et Mehdi Alaoui tous trois anciens dirigeants de l'U.N.F.P.

(11) Le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. l'association française de juristes démocrates, voir *Le Monde* 3 et 4/9/71.

(12) Mohamed Ajar est le seul condamné présent; les 4 autres sont M. Basri, H. Manouzi, Abd. Sebbata et Moh. Bourras Figuigui.

(13) Voir *Bibliographie systématique infra*.

et parfois contradictoires, ni la version officielle (14) ne peuvent aider à reproduire avec exactitude et précision le déroulement de cette fête sanglante et ubuesque; en outre, l'exécution sommaire et immédiate des putschistes survivants nous contraint à ne formuler que des hypothèses fortuites sur les motivations du complot. Aussi et puisque d'autres que nous ont ici même (15) tenté d'analyser le rôle joué par l'armée dans la légitimation de la Monarchie auprès de la majorité rurale de la population, nous contenterons-nous dans le cadre de cette chronique de résumer les faits, d'amorcer quelques hypothèses et surtout de mesurer, à travers ses conséquences, l'impact de ce coup de semonce sur le système politique marocain dans son ensemble.

Ce drame politique qui fit 100 morts et plus de 200 blessés eut pour théâtre le Palais de Skhirat où le Roi avait convié 1 200 personnes à fêter dans le faste et l'opulence son 42^e anniversaire. L'attaque du Palais a lieu à 13 h 45; elle est dirigée par le Colonel Ababou chef de l'école d'Ahermoumou, à la tête de 1 400 cadets répartis dans deux colonnes de camions qui encerclent les lieux. Après l'irruption des soldats dans l'enceinte du Palais, la fusillade éclate et fait rage durant une demi-heure provoquant un véritable massacre et un affolement général.

On procède à l'appel des officiers loyalistes qui sont immédiatement passés par les armes. Les prisonniers sont regroupés en divers endroits, non sans être malmenés et pendant ce temps le Général Medbouh, chef de la conjuration parlementaire avec le Roi qui s'est réfugié dans un réduit. Il aurait négocié avec lui une abdication et, fort de cette élimination pacifique, il aurait assuré le colonel Ababou que le Roi était déjà parti vers l'exil. Furieux, Ababou fait tuer le général Medbouh et se lance à la poursuite du Roi, ne laissant au Palais qu'un faible effectif. La fusillade terminée les mutins privés de leurs 2 chefs « s'humanisent »; Peu de temps après le Roi parvint selon ses propos (16) à renverser la situation au moment même où il est persuadé qu'il va être exécuté par un soldat. Acclamé par les cadets, il investit des pleins pouvoirs le général Oufkir qui avec l'aide de l'armée et des forces de police rétablit l'ordre après une série de combats contre les troupes rebelles qui occupaient le quartier des Ministères, l'Etat major des F.A.R. et la maison de la R.T.M.

Le dimanche matin, le Roi annonce officiellement l'échec du Putsch, et le 13 juillet à 11 h 15 dix officiers impliqués dans le putsch, dont quatre généraux étaient fusillés. Ainsi en quelques jours l'armée marocaine se trouvait décapitée à l'occasion d'un complot dont les chefs principaux Medbouh et Ababou en l'occurrence, s'ils étaient d'accord sur l'objectif final, divergeaient sans doute sur le choix des méthodes: le premier prévoyant le renversement de la monarchie sans effusion de sang, mais en contraignant le Roi à abdiquer, le second en éliminant physiquement le Roi, les membres de la famille royale et tous les officiers opposés à l'instauration du nouveau

(14) Voir *documents infra*.

(15) Voir *supra*: J.J. RÉGNIER, J.C. SANTUCCI, Armée, pouvoir et légitimité au Maroc.

(16) Cf. *Documents infra*.

régime. Mis à part ces divergences de conception qui ont pu faire échouer le putsch préparé, croit-on savoir, un an à l'avance, il semble difficile actuellement d'avancer autre chose que des hypothèses pour déterminer le mobile de ses auteurs. Il est sûr néanmoins, que les partis de l'opposition y ont été totalement étrangers et presque certain que les officiers rebelles n'ont disposé d'aucun soutien étranger (17), si ce n'est des sympathies tapageuses dont la Libye est coutumière.

Consciente de la force et de l'organisation structurée que représente les F.A.R. dont ils sont les chefs, consciente également du prestige qu'a donné à l'armée la légitimité royale dont elle est le symbole, le garant et le délégataire principal, cette élite militaire n'accepte plus de cautionner une monarchie dont la légitimité ne correspond plus à l'image qu'elle s'en est fait. Les difficultés croissantes de la situation économique et sociale du pays, la dégradation des moeurs politiques et le rôle primordial de la corruption dans l'asservissement de l'élite politico-administrative étaient de nature à pousser ces officiers à renverser la monarchie et ses alliés directs, responsables d'un pourrissement dont ils craignaient d'avoir tôt ou tard à faire les frais. Le Général Medbouh, scandalisé par l'affaire Ben Messaoud que le gouvernement américain lui aurait révélé lors de son voyage aux U.S.A., espérait du Roi, auquel il avait remis un mémoire sur la question, des sanctions exemplaires pour mettre un terme à la corruption. La mollesse des réactions du Palais, voire son indifférence, aurait déclenché sa colère et l'aurait décidé à agir. En avançant cette hypothèse on a l'air d'expliquer le coup d'Etat surtout par le dessein purificateur et révolutionnaire d'officiers qui voulaient instaurer la République, comme d'ailleurs l'a annoncé la radio des insurgés.

Mais peut-être ces chefs militaires issus de cette classe d'officiers berbères, recrutés sous le protectorat, et formés dans le moule français du commandement étaient-ils tout simplement avides de s'emparer du pouvoir soit pour éviter une révolution populaire qu'ils jugeaient prochaine et contraire à leurs idées et privilèges, soit pour éliminer à temps les jeunes cadres militaires davantage arabisés, politisés et contestataires.

Quelles que soient les motivations possibles de ce putsch manqué, l'événement, suffisamment important par lui-même, l'était aussi par les réactions suscitées à l'étranger comme dans le système marocain. A l'étranger, hormis la Libye dont l'attitude pro-putschiste entraîne la rupture des relations diplomatiques, c'est la surprise générale, et les messages de sympathie affluent au Palais royal vers ce Maroc « réel » qui n'est pas seulement ce pays de contraste où la façade démocratique et la légitimité traditionnelle de la monarchie étaient le meilleur gage de respectabilité et de stabilité pour les investisseurs étrangers.

Les milieux progressistes africains et européens ne manquent pas de révéler les tares d'un régime dont l'évolution récente a transformé en généraux rebelles et en martyrs contestataires ces officiers d'élite qui étaient

(17) Les E.-U., selon des rumeurs, auraient vu d'un assez bon oeil l'instauration d'un régime militaire nationaliste.

jusqu'ici les soutiens les plus sûrs et certains même, les familiers du souverain : dégradation de la vie économique et sociale, absence de liberté démocratique, relation avec le capitalisme, pauvreté des masses et contraste avec le luxe insolent d'une caste, corruption, répression...

Au sein de l'opinion publique marocaine, c'est avec surprise et indifférence que la nouvelle est accueillie; une certaine passivité en somme, qui témoigne de la tiédeur populaire tant à l'égard de la monarchie que de la future république des militaires.

Ce qui la caractérise surtout, « quatre mois après le putsch » (18) c'est le désarroi, car malgré son échec ce coup d'état a renversé un ensemble d'institutions et de valeurs qui constituaient pour les marocains un cadre stable de pensée et d'action.

Elle a découvert subitement que leur souverain « Commandeur des Croyants », était vulnérable, et cette désacralisation aura fait dans l'esprit plus de chemin que toutes les critiques de l'opposition, contribuant sans aucun doute, à modifier la conscience politique des masses populaires. Chez les jeunes, lycéens et étudiants qui ont manifesté leur joie à l'annonce du renversement de la monarchie, tout leur paraît possible pour briser un système où leurs chances d'avenir sont déjà compromises.

L'armée, elle, reste traumatisée par ce drame qui l'a subitement privé de ses chefs et a ravivé dans une certaine mesure l'amertume et l'hostilité des tribus berbères dont ces officiers étaient originaires. Reprise en mains par le général Oufkir, nommé ministre de la Défense et major général, l'armée fait d'abord l'objet d'un tri minutieux et d'une surveillance particulière pour que soit rétabli l'ordre et la confiance dans tous ses rangs; puis elle bénéficie de la compréhension et de la clémence du nouveau ministre qui associe aux réformes de structures exigées par les mutations d'officiers (suppression des régions, morcellement des commandements) de nombreux avantages matériels ou statutaires indispensables à la « récupération » de ses cadres : augmentation de 40 % de leur solde, et textes sur la limite d'âge et le paiement des pensions militaires (cf. chronologie).

Quant au Roi, c'est contre les critiques de l'opposition qu'il adressera ses premières invectives pour la culpabiliser aux yeux d'un peuple « laborieux et fidèle et qui, [lui], est resté le soutien inébranlable du trône alaouite ». Donnant l'impression d'avoir mesuré l'ampleur de la crise, il fait son autocritique en août mais sans annoncer de grands changements dans sa politique sinon dans sa « manière de gouverner ». Un nouveau gouvernement est nommé le 6 août, sensiblement différent du précédent (19) dirigé par Karim Lamrani, à la tête d'une équipe plus réduite (15 ministres) mais disposant de pouvoirs plus étendus. Les fonctions et les prérogatives du Directeur général du Cabinet royal sont supprimés et le nouveau Premier Ministre responsable également du plan, des affaires économiques

(18) *Maghreb*, sept.-oct. 1971 : 18-19.

(19) Les deux tiers des membres de l'ancien cabinet n'ont pas été repris dans la nouvelle formation.

et du tourisme se voit doté, par délégation, dans les domaines déterminés par les dahirs, du pouvoir réglementaire réservé jusqu'ici au Roi seul par la Constitution (20).

Pour mettre fin, entre autres, à une situation sociale jugée intolérable — « le pauvre ne s'est pas enrichi alors que le riche a davantage accru sa fortune » — le gouvernement doit élaborer un programme sur la distribution des terres et la réorganisation du commerce et de l'industrie en vue d'une répartition plus équitable de la richesse nationale.

La mise en œuvre de réformes touchant l'éducation, la justice, la lutte contre la corruption, font également partie du programme gouvernemental qui dispose de 12 à 18 mois pour le réaliser, et auquel le roi convie implicitement les partis et les syndicats à s'associer.

Un des résultats marquants de ce coup d'Etat reste en effet, outre la campagne d'assainissement économique et de « réforme morale », la reprise du dialogue entre le Roi et l'opposition par le moyen de contacts secrets durant l'été et d'entretiens officiels vers la fin de l'année avec deux de ses dirigeants A. Al Fassi et A. Bouabid. Par cette « ouverture » vers les partis, Hassan II a tenté de rechercher une caution qui lui a fait brusquement défaut dans l'armée mais les chances de négociations entre le Palais et le Front restent hypothétiques, bien que la nouvelle conjoncture politique les pousse à s'entendre. L'opposition, pour qui Skhirat illustre « l'échec de la politique du pouvoir personnel et absolu » (21) et pour qui le « seul remède à la crise réside dans l'établissement d'une constitution démocratique et la mise en place des institutions librement choisies par le peuple marocain » (21) doute fort que le souverain renonce à une grande partie de ses pouvoirs. En outre et bien qu'elle ait tout à craindre d'une nouvelle aventure militaire, elle ne peut pousser le dialogue sur les bases d'un compromis qui risquerait de la discréditer aux yeux de ses militants et surtout de la jeunesse intellectuelle dont l'attitude se radicalise de nouveau en fin d'année (22).

Le Premier ministre, de son côté, réitère cette politique d'ouverture dans sa déclaration gouvernementale devant les députés en faisant appel « aux forces vives et conscientes de la nation », comme pour justifier la poursuite des entretiens entre le Souverain et le Front de l'opposition; mais l'issue de ces négociations semble liée à l'attitude du roi et à sa « conversion ». Or on peut craindre le pire s'il est vrai que la « récréation a repris » (23), que les mœurs de la classe dirigeante sont redevenues les mêmes et que les mutations de fonctionnaires n'ont pas réussi à débloquer une administration attentiste et stigmatisée par la corruption; en outre le roi lui-même semble donner le ton en consacrant au golf, son sport

(20) Pour la composition du gouvernement et pour l'attribution de ses nouveaux pouvoirs, voir *Documents infra*.

(21) Communiqué du Comité Central de la Koutlah. *Le Monde* 7/8/71.

(22) Des grèves violentes éclatent en Décembre à Fès, Rabat à la Qaraouiyne, à l'INSEA et dans d'autres Universités et Ecoles.

(23) P. DOUBLET *L'Express* 1/11/71.

favori (24) davantage de temps qu'à la recherche d'une véritable politique de changement que lui seul pourtant est en mesure d'assumer et de faire appliquer. On a l'impression au terme de l'année 1971 que Skhirat qui s'annonçait comme un véritable tournant dans l'évolution du régime politique marocain n'est peut-être au fond qu'un incident de parcours, susceptible de servir un jour les desseins d'un nouvel ambitieux, très proche du sérail.

J. GOURDON.

(24) C'est en décembre qu'est inauguré dans le faste traditionnel des réceptions du Palais, le golf royal de Dar es Salam, dont les terrains et le tracé des parcours n'ont pas d'équivalent au monde.